

Département de l'Indre Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Revue de la Commission permanente du vendredi 12 avril 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 47 dossiers ont été examinés. Parmi les décisions prises, 9 ont été prises à l'unanimité.

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Scolarité en logement des stagiaires en école vétérinaire** : la commission permanente a décidé d'allouer des aides financières de 70 € et 100 € à deux étudiants vétérinaires effectuant des stages respectivement à la clinique vétérinaire de La Châtre et au cabinet vétérinaire de Châteauneuf.
- **Accompagner les communes dans le domaine de la sécurité des habitants** en leur permettant de s'équiper en matériel de vidéosurveillance pour la sécurisation des espaces et bâtiments publics : le conseil de l'Indre (4 457 €), Langé (7 000 €) et Saint-Faust (4 024 €) bénéficient du chèque de la vidéo-surveillance versé à partir du F.A.M.
- **Le Département accompagne les collectivités et établissements publics dans la réalisation des études et travaux d'entretien et de réparation** : Au titre du Fonds départemental de l'Indre, il engage une opération globale de réhabilitation en eau potable, concernant la réalisation d'un habit sur 1000 logements privés par le Syndicat des Eaux de Langé pour un montant de 3 000 € et les opérations de réhabilitation des logements sociaux, représentant la somme de 60 000 €.
- **Fonds de valorisation des archives communales** : la commission permanente accorde les subventions respectives de 3 000 € et 3 000 € aux communes de Luy-le-Rhône et Luy-le-François pour la réalisation de leur salle d'archives.
- **Aménagement du territoire** : comme chaque année, le Département vote une participation aux dépenses de fonctionnement du syndicat proche du Pays Châteauneuf-Val de l'Indre. Les élus ont voté une enveloppe de 13 340 € pour l'année 2024.

SOLIDARITÉ

- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - 12 000 € accordés à un médecin généraliste installé à Azay-le-François,
 - une aide à l'installation promise par la loi de 2002 à 80 % de 10 000 €, soit 12 000 € attribués à un médecin installé à Châteauneuf.
 - 5 000 € pour l'installation d'un cabinet de médecine à la pharmacie Clément Luy-le-François à Châteauneuf.
- **Solidarité envers les personnes âgées ou handicapées** :
 - une aide financière versée sur les 7 résidents autonomes de l'Indre pour un montant total de 88 000 € (MARP de Châteauneuf, MARPA de Luy-le-François, MARPA de Luy-le-Rhône, Association Les 3 Rives, MARPA de Luy-le-François, MARPA de Luy-le-Rhône).
 - subvention des dépenses de la prise en charge de la perte d'autonomie de l'Indre : 20 722 € alloués pour 4 actions collectives (actions de prévention, actions de soutien et d'accompagnement, actions de formation, actions de soutien technique, actions d'appui, actions de soutien technique).
 - une subvention de 1 000 € attribuée à l'association Elisabeth Kéroux pour ses actions d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

- **Conservation et restauration du patrimoine, non protégé et public** : 7 opérations relevant pour un montant total de 55 000 € dont 30 000 € pour la rénovation de l'église Saint-Martin à Châteauneuf, 14 500 € pour la rénovation du bâtiment accueillant le siège de la Communauté de Communes Val de l'Indre et de luy-le-François et encore la restauration de registres communaux de Châteauneuf, Châteauneuf et Saint-Christophe-de-Mouchard.
- **Scénario aux manifestations culturelles de Châteauneuf** : 30 000 € pour un montant global de 30 000 € dont 15 479 € accordés à la Fédération des Associations Locales de l'Indre pour l'organisation du Festival d'Opéra de l'Indre et 15 000 € à l'association « Musique en tous lieux » pour la saison musicale de la Grande rue de l'Indre.
- **Le Département alloue la somme globale de 62 843 € à 8 103 projets de projet (associations ou collectivités) pour l'opération « Musique et Théâtre en Pays »** afin de favoriser l'accès au spectacle vivant en zone rurale.
- **Fonds d'aide à l'habitat social** : afin d'améliorer la qualité des logements sociaux du département : 30 000 € accordés à la Ville de Langé pour le réaménagement de son parking.
- **Fonds départemental d'adaptation au changement climatique** : 4 communes bénéficient de la subvention pour des projets de réhabilitation d'habitat individuel (Bouffé et Les Pommiers) et réhabilitation des logements sociaux (Luy-le-Rhône et Luy-le-François) pour un montant global de 20 774 € (ce fonds vient s'ajouter au Fonds d'Action Sociale).
- **Fonds d'aide à la réalisation des projets, site et territoire de nature** :
 - la Communauté de Communes de La Châtre-Saint-Gervais reçoit une subvention de 3 210 € pour installer des copies de sentiers de randonnée plantés en centrebourg des communes de Maillet, Maillefontaine, Fougères et Luy-le-François, ainsi que pour baliser des itinéraires d'accès à ces communes.
 - deux aides de 100 000 € sont attribuées à Châteauneuf Indre pour la réalisation de deux projets. La première aide est la Ferge de l'Indre à l'Indre et la seconde (Dromat) à la voie verte indréenne menant à la création d'une passerelle.

JUVENESSE ET SPORT

- **Scénario des communes au titre du Fonds départemental des travaux d'équipement sportifs** : 150 000 € accordés à la Ville de Châteauneuf pour la rénovation et l'entretien du gymnase Georges Fauriol.
- **Scénario à l'animation locale** : Fonds d'Animation Rurale : subvention des subventions versées aux associations locales qui participent

PRESSE

Communiqué de presse du 12 avril 2024

1 DOCUMENT Publié le 19 avril 2024



Communiqué de presse du 12 avril 2024

PDF - 124.65 Ko

Au cours de la Commission permanente du vendredi 12 avril 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 47 dossiers ont été examinés.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36